

Rapport d'activité – Rapport moral

Secrétaire Général – Michel GALINIER

Mesdames, Messieurs,
Chers(es) Amis(es), chasseresses, chasseurs

Cette année, encore et malheureusement, l'épidémie du Covid ne nous a pas permis de faire l'assemblée générale comme prévu à Villeneuve minervois. C'est par précaution que nous avons décidé, comme l'an dernier, de faire cette réunion avec les moyens modernes de l'informatique.

A ce sujet, permettez-moi d'avoir une pensée pour toutes les personnes et leurs familles touchées de près ou de loin par cette pandémie. Cela a perturbé notre activité au sein de votre fédération (réunions en distanciels, formation parfois difficile etc...).

Je souhaite vivement que dès l'année prochaine nous puissions nous retrouver pour assemblée digne de ce nom et partager et moment de convivial, j'espère être entendu par Saint Hubert.

Pôle grand gibier

Je tiens à remercier Jacky pour son implication, lui Maire d'une commune, pompier bénévole et président des communes forestières, un exemple de bénévolat pour nous tous. Il ne ménage pas sa peine et met en avant son franc-parler pour la défense de notre passion.

Prévention des dégâts 2020-2021 :

Nombre d'exploitants aidés : 117

Montant investit : 47 000€

A cela rajouter 1 salarié du GLEPE (Groupement local d'employeur des du GLEPA Pyrénées Audoises) à mi-temps utilisé pour de la pose et de l'entretien de clôtures de protection

· Indemnisations des dégâts

Montant des dégâts 2020-2021 : Payés à ce jour 336 000€ Point de sortie prévisionnel à 380 000 €

Tendance 2021-2022 : Baisse des dégâts sur vigne, augmentation nette sur prairies et céréales

· Prélèvements Grand Gibier 2021-2022 :

Chevreuil : Attributions	4126	Réalisations	3107
Cerf : Attributions	527	Réalisations	481
Isard : Attributions	181	Réalisations	119
Mouflon : Attributions	38	Réalisations	24

Prévisionnel Sanglier (battue) :

- 15 Aout -31 Mars : 15 600 sangliers

Pour Jacky Galy « Je remercie l'ensemble des Présidents et responsables qui une fois de plus, ont mouillé le maillot au bénéfice de nos amis agriculteurs, dans la gestion et la régulation des populations de sanglier. Je sais que la tâche est dure et épuisante mais, aujourd'hui nous ne devons rien lâcher et garder le cap afin de rendre légitime notre activité aux yeux de tous ! »

Pôle ENPGM

Merci à Serge Gaubert pour son implication dans les plans de gestion Petit Gibier. Je souhaite que notre nature puisse retrouver, grâce à leurs actions mais aussi à votre participation et investissement, une population correcte de petit gibier.

Pour Serge Gaubert « Double charge de travail, que le cumul d'une année d'élection au sein de notre structure couplée d'un souci permanent de maintenir une dynamique dans la volonté de poursuivre les objectifs que nous nous sommes tracés. L'année cynégétique écoulée a été riche autant que contraignante en évènements.

Malgré tout, l'avancement des travaux reste bien orienté ; la création de la commission petit gibier reste le souhait de créer une dynamique supplémentaire dans la gestion des milieux propices à notre faune chassable, et la prise de conscience dans la difficulté de gestion liée à la richesse des différents biotopes de notre département.

C'est une grande satisfaction de voir grandir notre association départementale des piégeurs agréés de l'Aude ADPADA qui compte désormais près de 100 adhérents, de la dynamique de son Président et de son conseil d'administration. C'est un soutien sans faille de la fédération à cette association.

Aujourd'hui votre Fédération est plus que jamais légitime à travailler sur des programmes nationaux ou régionaux destinés au petit gibier tels que Agrifaune ou OC'Coturnix.

Concernant notre petit gibier, notre prochaine feuille de route est axée sur la Perdrix rouge et le lapin de garenne. Pour la première nous avons commencé à travailler avec les propriétaires et gestionnaires pour prendre en compte son habitat favorable à sa période de nidification. Pour le second, nous sommes en attente de directives nationales et pour lesquelles nous avons déjà fait savoir notre volonté d'y être associé.

Les opérations de comptages, financées par l'éco-contribution continuent à se dérouler dans les UG du minervois du Lauragais et des basses Corbières. Ces suivis démontrent que le lièvre se porte bien avec de bons résultats. Ces résultats restent une priorité de renseignements pour sensibiliser les territoires d'une prise en compte des prélèvements à venir adaptés à chaque espèce sur chaque territoire.

Enfin, je ne peux passer sous silence, l'épineux problème de la régulation de la palombe et des dégâts agricoles causés par ceux-ci, non seulement d'une régulation devenue désormais nécessaire, mais du classement nuisible de cette espèce qui ne cesse de proliférer. Dossier à suivre ! »

Pôle Police gestion des adhérents

Comme décidé par nos instances de tutelles les FDC ont hérité de nouvelles missions. La gestion des ACCA et des plans de chasse, hier à la charge des DDTM sont aujourd'hui à notre charge. Ce transfert de compétence s'est effectué sans complément de moyen tant financier qu'humain.

A ce propos je tiens à souligner l'investissement et le professionnalisme d'Éric ROS, des agents de développement ainsi que d'Ophélie pour la partie cartographie. Cette nouvelle charge de travail a été effectuée avec rigueur et en bonne entente avec vous amis chasseurs. Heureusement que nous avons anticipé sur du matériel permettant de travailler sur des plans, outil indispensable pour mener à bien les tâches qui nous incombent.

Ci-dessous le tableau récapitulatif sur les actions menées.

BILAN DECISION AU 17-03-2021 (venant remplacer les arrêtés de la DDTM)
--

PDC	PLAN DE CHASSE	13
ACCA	AGREMENT ACCA	4
ACCA	RESERVE ACCA	18
AICA	DISSOLUTION AICA	1
ACCA	COMMISSION ENQUETE ACCA	2
FORMATION	CHASSE ACCOMPAGNEE	2
AICA	CREATION AICA	2
ACCA	CREATION AICA FUSION	1
AICA	MODIFICATION AICA	6
ACCA	11 BIS - TERRITOIRE	63
ACCA	SANCTION	2

113

ACCA		89
AICA		9
FORMATION		2
PDC		13

87

Pôle développement rural (MC₂ Etudes, Ecocontribution, Financements régional, départemental, plans de gestion, SDGC, ESOD ...)

La Fédération de Chasse, à travers les missions qui lui sont allouées, possède une vraie connaissance du territoire et des espèces. Toutes ces compétences sont réunies et mises à disposition des collectivités, des porteurs de projets, des chasseurs ... par le biais du pôle développement rural.

En effet, ce pôle va réaliser une multitude de missions en faveur des activités cynégétiques. L'activité cynégétique correspond à la fois à la défense de l'activité de chasse et à la fois à l'amélioration et la gestion de la faune gibier et son habitat.

Aujourd'hui les actions menées doivent être en lien avec l'environnement et la biodiversité, la porte d'entrée « chasse » ne suffit plus !

Le pôle coordonne et réalise différentes missions d'ingénierie de A à Z, c'est un gros travail administratif et technique, qui est désormais indispensable à la réalisation de tous projets. La démarche est plus ou moins la même pour les projets, le pôle se charge d'abord de rechercher des financements ou des financeurs. Puis, de monter et de budgétiser le projet de manière très détaillé et toujours axé sur la biodiversité. Pour cela, il est nécessaire d'avoir des devis, des autorisations administratives, d'estimer les coûts journaliers, l'amortissement du matériel, les déplacements etc.

Une fois le projet lancé, le pôle peut se charger de réalisation et/ou du suivi de la réalisation. Enfin, pour clôturer le projet, le pôle doit justifier la réalisation par la rédaction des différents livrables, que ce soit un rapport d'activités, une synthèse, une analyse des données, des cartographies etc. ainsi que tous les calculs de frais de personnel, d'achats, de déplacements ...

Il est important de savoir que peu importe le financement ou le financeur, aujourd'hui la justification avec des éléments factuels est obligatoire. Je comprends que les Présidents d'ACCA et autres sociétés de chasse ont du mal avec ce surplus d'administratif mais c'est indispensable et obligatoire. Je tiens à rappeler que comme dans une Mairie, nous bénéficions d'argent public et que comme dans une Mairie nous devons être infallible dans la transmission des justificatifs.

En ce qui concerne les missions de prestations extérieures :

Ce pôle a réalisé, cette saison, des actions dans plusieurs communes du département pour différentes études pour un montant de plus de 20 000 €, qu'ils s'agissent d'études d'impacts sur l'activité cynégétique sur des projets éoliens et/ou photovoltaïques, d'études environnementales pour les PLU ou bien d'actions et d'études sur des sites naturels.

Je vous demande d'être attentifs à tous projets (PV, éolien, etc.) qui pourraient nécessiter une étude cynégétique et/ou environnementale, afin de nous en donner l'information ainsi que vous Messieurs les élus pour les révisions des PLU concernant vos communes. N'hésitez surtout pas à contacter la Fédération des Chasseurs de l'Aude.

En ce qui concerne les missions de projets subventionnés entre l'Ecocontribution, la Région, le Département, Agrifaune et des Mécénats, ces dossiers rapportent et font économiser aux chasseurs pour la saison 21/22 plus de 170 000 €.

Ce pôle sollicite différents financeurs pour des actions en faveur de l'activité cynégétique. En plus des financements publics déjà connus ces dernières années (Région et Département) pour de l'aménagement de territoire, de la gestion et des animations sur les propriétés du Département, le Trophée chasse durable...

Ce pôle sollicite désormais des nouveaux fonds « Eco-contribution » alimentés par les chasseurs (FNC) et l'état (OFB) pour des suivis faune gibier ; des baguages gibier migrateur, de l'aménagement du territoire et de l'amélioration des habitats, l'option chasse au bac... Actuellement la FDCNA a 5 projets avec les autres Fédérations d'Occitanie et la FRC Occitanie et 2 départementaux.

D'autres projets plus spécifiques à une espèce ou à un milieu tel que des projets agrifaune financés par l'OFB sur de l'amélioration de pratiques agricoles en faveur du gibier de montagne (Galliforme) et de plaine (caille des blés).

Une première cette année avec l'obtention d'un contrat Natura 2000 pour la mise en place de plaquettes de visualisation des clôtures dangereuses en faveur des galliformes de montagne (financé à 100% par des fonds européens).

Pour rappel, chaque projet subventionnés demande un gros travail administratif et technique et toujours axés sur la biodiversité (pour que la chasse soit prise en compte).

En ce qui concerne les missions d'aide aux adhérents :

Il est de plus en plus contraignant de faire des travaux (site Natura 2000, zone de nidification de rapace etc.), le pôle accompagne, sur demande, les associations de chasse dans le projet d'aménagements du territoire (draille, culture faunistique, haies, ouverture de milieu...) pour ficeler le projet sur les aspects technique, financier et les autorisations administratives selon les demandes.

En ce qui concerne les missions de réalisation de documents de référence

Emma et Garance sont également en charge de la rédaction des différents documents de référence de la Fédération (pas besoin de prestation extérieure comme auparavant) comme le SDGC, les plans de gestion du petit gibier et sanglier, les dossiers de demande pour le classement des espèces susceptible d'occasionner des dégâts... on est toujours obligé de se justifier pour la pratique de la chasse, de la régulation et du piégeage etc.

Grâce au pôle développement rural, la Fédération assoie son image en termes de compétences et valorise le travail de ses personnels par un apport financier non négligeable qui permettra d'apporter une source de financements extérieurs. Il est devenu, aujourd'hui, incontournable. Les temps changent, le monde de la chasse doit être capable de réorienter une partie de son activité pour mettre en lumière son savoir et s'adapter aux réalités économiques d'aujourd'hui. L'image des chasseurs est plus que jamais mis à mal et pouvoir mener des projets environnementaux est une compétence dorénavant indispensable aux fédérations des chasseurs.

La Fédération est également agréée comme association au titre de la protection de l'environnement et habilitée à participer aux débats sur l'environnement. Il faut savoir que ces agréments et habilitations ne sont pas éternels, pour y prétende il faut en faire la demande tous les 5 ans à l'administration. Encore une demande administrative !

Cela permet à la Fédération de participer, siéger et voter au débat sur l'environnement dans le cadre de certaines instances consultatives.

Il faut être reconnu association « représentative » pour siéger dans certaines instances consultatives examinant les politiques liées à l'environnement et au développement durable.

Avec ce pôle développement rural, la FDC 11 avait, depuis plusieurs années déjà, amorcé ce changement et confirme aujourd'hui qu'elle est un acteur incontournable des territoires !

Je tiens à remercier Emma ROBERT et Garance GAUTHEROT pour leur compétence, leur implication et la polyvalence qu'elles acceptent avec plaisir. A ce propos je tiens à préciser que Garance est aussi la seule secrétaire de direction de votre FD. Emma réalise et participe aussi, aux études pour le petit gibier, pour le grand gibier et les nuisibles, elle fournit les documents argumentaires et participe si besoin aux CDCFS. Elle participe aux

comptages et à certaines missions techniques communes et d'ingénierie avec FD11 de la pêche.

Grâce à ce pôle nous avons pu signer des partenariats et non négligeables financièrement avec notamment EDF Energie nouvelle, et dernièrement avec le promoteur Plan et Terre.

Il est évident que sans la légitimité de notre FD par le travail que mène ce Pôle, aujourd'hui la plus-value financière qu'il vous rapporte vient en déduction de vos cotisations.

Le Pôle formation

Je tiens, en tant que Responsable de ce Pôle, à remercier Stéphane AZEMA le Responsable et Laurent GASC. Comme à l'accoutumé ils font preuve de professionnalisme sans faille. Comme je le dis à chaque assemblée ils aiment leur métier et ceci explique bien des choses.

A ce jour pour cette saison ceux sont près de 40 séances de formations que nous avons organisées, qui ont permis de former près de 270 candidats.

Comme chaque année, nous remercions les partenaires associatifs ou professionnels qui nous accompagnent durant les formations ; l'association des chasseurs à l'arc de l'Aude, l'Association Départementale des Piégeurs Agréés de l'Aude ainsi que le magasin Chasse Pêche Passion de Carcassonne et Narbonne.

Les nouveautés de 2021.

Comme nous vous l'annonçons depuis plusieurs mois, la dernière loi chasse impose aux chasseurs titulaires d'un permis de chasser de suivre une formation basée sur la sensibilisation et le respect des règles de sécurité à la chasse. Nous vous rappelons que cette modalité impose le suivi de la formation, c'est une formation mais pas un examen. Il est seulement demandé aux candidats de suivre attentivement et de profiter de cette occasion pour se remémorer les règles élémentaires de sécurités à mettre en pratique en action de chasse.

Plusieurs sessions ont été organisées et d'autres sont programmées au cours des mois à venir. La volonté du Conseil d'Administration étant de vous proposer chaque fois que possible des sessions de formation délocalisées sur votre territoire. 100 candidats ont été formés et déjà près d'une centaine de participant est déjà inscrit pour participer très prochainement aux sessions programmées.

Le suivi de cette formation pourra se faire par internet. La fédération des Chasseurs de l'Aude s'est dotée d'un outil informatique qui sera très prochainement mis en place sur notre site internet et permettra aux chasseurs qui le souhaitent de suivre cette formation en distanciel.

Nous reviendrons vers vous très prochainement pour vous indiquer la procédure et l'organisation que nous allons mettre en place et nous comptons sur votre implication.

Concernant la formation des candidats à l'examen du permis de chasser et à la formation pour chasser accompagné.

A ce jour nous avons présenté plus de 300 candidats à l'examen avec un taux de réussite toujours proche des 70 %.

Nous observons toujours un certain engouement pour la pratique de la chasse avec une augmentation du nombre de candidats souhaitant se présenter à l'examen.

Ce qui pourrait porter à plus de 350 le nombre de candidats présentés et à près de 250 le nombre de nouveaux titulaires du permis de chasser à la veille de l'ouverture pour la saison 2021-2022.

La pratique de la chasse accompagnée :

Aujourd'hui tout candidat à l'autorisation de chasser accompagné doivent se présenter avec ses (ou son) accompagnants et nous délivrons à ses (ou son) accompagnants une attestation de suivi de formation valable 10 ans et qui leur permettrait le cas échéant de pouvoir accompagner d'autre prétendant désireux de chasser accompagné.

Cette saison a permis de former une trentaine de candidats de tout âge, filles et garçons (majoritairement des adolescents âgés de 15 ans), ainsi qu'une cinquantaine de tuteurs.

Le volet animation du pôle.

Depuis plusieurs années nous vous faisons part des partenariats que nous avons tissés avec les lycées Saint Joseph de LIMOUX et le lycée Paul Riquet de CASTELNAUDARY nous ayant permis la mise en place d'une option cynégétique au BAC dans ces deux établissements.

Dans ce cadre-là les deux techniciens du pôle interviennent en classe pour présenter aux élèves la faune et la flore locale, les outils et les règles de gestion, ainsi que les différents milieux qui font la beauté et la diversité de nos territoires.

Pour les deux lycées, l'option mobilise nos personnels un nombre d'heures important. Jusqu'à cette année cette mission était assumée gracieusement par la fédération.

Cette année ce projet a pu être présenté dans le cadre des financements « Eco contribution ». Et nous sommes fiers de vous annoncer que dorénavant l'intervention de nos personnels est financée par cette contribution. Ce financement venant valoriser et récompenser le travail accompli et l'implication des personnels dans ces partenariats d'éducation à l'environnement.

Un autre projet accompagné par un financement dans le cadre de l'Eco Contribution.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aude est gestionnaire d'une zone humide située sur la commune de LA REDORTE au lieu-dit de l'Estagnol. Ce territoire riche de biodiversité est le cadre idéal utilisé par les élèves de BTS Gestion Protection Nature pour leur projet Tutoré. Ce projet est évalué et la note obtenue par les élèves compte pour l'obtention de leur diplôme. Ce projet émane d'une commande que nous passons à chaque nouvelle promotion. La commande comprend des suivis de la faune et la flore endémiques du site et des propositions d'aménagements. Tout au long de ce projet nous

accompagnons les élèves afin de leur apporter les outils ou informations nécessaires au bon dérouler de leur projet.

Une part du financement « Eco contribution » obtenu sur le projet de l'Estagnol est affectée à l'accompagnement des élèves.

Dans le cadre du partenariat avec EDF Energies nouvelles, nous continuons à faire découvrir la faune et la flore locales et les énergies renouvelables. Deux animations auprès des élèves de POUZOLS Minervois ont été organisées cet hiver et seront complétées par une sortie nature au printemps sur le site éolien de la commune. Ces interventions sont financées par notre partenaire.

Les autres interventions à destination du public scolaire.

Comme chaque année nous avons pu accompagner la nouvelle promotion d'élèves en BAC professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune du lycée Martin Luther King de NARBONNE. Nous avons renouvelé la formation agrément piégeurs, l'initiation au suivi de la glandée, au comptage chevreuil sur l'île St Lucie, ...

Depuis presque 7 ans nous sommes partenaires de CARCASSONNE Agglo pour le site de la Bastide de Madame à travers « les classes nature - découverte ». Nous intervenons auprès du public scolaire maternelle et primaire à la découverte de la faune et la flore locales. Ces interventions rémunérées viennent s'ajouter aux activités extérieures de la FDC et aux sources de financements autres que celles de vous, chasseurs et gestionnaires de territoire. Ce printemps ce sont 10 journées d'animation qui sont programmées.

Les animations grand public et le programme découvrons Ensemble les Espaces Naturels Sensibles du département.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aude propose cette année une animation sur la commune de Sigean dans le cadre de « ma commune grandeur Nature » en partenariat avec l'ACCA locale et plus particulièrement Flavie BARREDA membre de l'ACCA de SIGEAN et botaniste. Sur la commune de LA REDORTE au domaine de l'Estagnol pour découvrir la biodiversité de cette zone humide. Sur la commune de CAMURAC ce sera la perdrix grise qui sera présentée à travers les travaux de gestion menées par la FDC et les chasseurs locaux pour la préservation de cette espèce. Enfin sur la commune de COUNOZOULS nous renouvelons la découverte du brame du cerf qui est devenu aujourd'hui un rendez-vous incontournable des amoureux de nature et de convivialité. Grâce à l'implication de l'ACCA et de son Président Régis RIGONIS, mais aussi l'ensemble des habitants de la commune pour leur accueil.

Le volet Communication :

Le bilan de la communication aura vu le nombre de communications internet augmenter fortement cette année. En effet les nombreuses décisions relatives aux règles sanitaires, aux dérogations, aux autorisations, aux modifications de dates d'ouverture, de clôture de la

chasse et autres sollicitations pour votre mobilisation, nous obligent quelques fois à inonder vos messageries. C'est un mal nécessaire pour vous informer au plus vite et vous mobiliser.

Nous vous invitons à vous inscrire encore plus nombreux, via notre site à la newsletter.

La revue Nos Chasses en Terre d'Aude, continue à rythmer notre saison et cette année encore nous vous avons proposé à travers cette revue des informations sur la vie Fédérale, l'activité cynégétique dans notre département, les dossiers nationaux en discussions et la mise en avant de vos territoires et de nos adhérents chasseurs. En espérant répondre à vos attentes.

Cette année nous avons édité plus de 8500 exemplaires pour répondre aux abonnées.

Je ne peux finir ce rapport sans avoir une pensée pour ce qui se passe en Ukraine. Bien sur une pensée solidaire avec ce peuple qui souffre, ces enfants qui meurent ou sont séparés de leurs parents, on ne peut rester insensible à tels actes.

C'est volontairement que j'ai parlé de ce conflit, car les conséquences pour notre loisir sont loin d'être neutres. En effet, l'augmentation des prix des produits pétroliers des denrées alimentaires, des céréales qui auront une répercussion importante sur les coûts des dégâts, vont rendre difficile la gestion de notre chasse et même la perturber. Le prix des croquettes chien a déjà augmenté, le coût des déplacements font déjà réfléchir certains chasseurs etc...

Enfin c'est avec force et détermination que je demande à tous les chasseurs, quelques soient leurs modes de chasse, d'être solidaires. Nous sommes attaqués de toutes parts, nous n'avons plus le droit d'être divisés. Nous devons défendre notre loisir, nos traditions. Être fiers de notre terroir de nos racines qui sont aussi profondes que celle de nos vieilles vignes. Notre ruralité c'est notre ADN.

A ce propos n'oubliez pas de signer la pétition.

Toutefois, je vous demande aussi d'être le plus respectable possible. N'oubliez jamais que si nous avons des DROITS, nous avons aussi des DEVOIRS, et que si nous voulons conserver nos droits il faut que nous fassions passer nos devoirs avant nos droits.

***Merci à tous pour ce que vous faites pour la CHASSE et à votre soutien
Je vous remercie de votre attention.***